Erratum

Desjardins Société de placement inc. et Fonds Desjardins Équilibré Québec Décision n° 2017-FI-0035

Veuillez prendre note que la décision n° 2017-FI-0035 rendue le 27 juin 2017 aurait dû être publiée à la section 6.6.5 du bulletin du 29 juin 2017 (vol. 14, n° 25). À cet effet, un erratum est publié avec le texte de cette décision à la section 6.6.5 du bulletin du 20 juillet 2017 (vol. 14, n° 28).